

Compte-rendu du Conseil d'Administration du Dimanche 27 décembre 2020 à 10H.

Sont présents Brigitte RAMPAZZO, Jean-Pierre RAMPAZZO, Philippe RIBLET, Daniel REDOUTE, Bruno ROTA et Marise THIEBAUTGEORGES.

Sont absents excusés Jean-Pierre AMET, Maryse BOILEAU, Gérard COMTE, Pierre COMTE, Laurence COMTE, Antoine CUNAT, Jean FAIVRE, Gilbert FLECK, Claude GERMAIN, André-Jean HENNY, Denis HOFFMANN, Irène OUDOT, Gérard PERRIN, Véronique PERRIN et Frédéric VINCENT.

Le Président Jean Pierre RAMPAZZO salue les présents et excuse les absents, il explique qu'il a choisi cette date seulement une semaine après l'assemblée générale car il craint qu'on ne puisse se réunir avant longtemps en raison de l'aggravation de la situation sanitaire qui risque de déboucher sur un nouveau confinement.

Il indique qu'il faut absolument prendre certaines décisions afin que l'association continue à avancer.

Il rappelle l'ordre du jour qui est le suivant:

- 1) Composition du Conseil de discipline.
- 2) Établissement des différents tarifs 2021.
- 3) État des finances de l'Association et des activités sportives.
- 4) Demande de subventions aux divers organismes et collectivités.
- 5) Point sur les diverses activités.
- 6) Programme des manifestations à organiser au GCL en 2021.
- 7) Programme des Travaux à envisager.
- 8) Questions diverses.

Point N° 1: Composition du conseil de discipline.

En vertu de l'article 16 des statuts le Conseil d'Administration doit élire deux de ses membres pour siéger au Conseil de discipline.

Sont réélus à l'unanimité Gilbert FLECK et Bruno ROTA.

Point N° 2: Établissement des différents tarifs 2021.

La cotisation du membre actif pour 2021 reste fixée à 12 € et celle du membre bienfaiteur à 24 €.

Le tarif des consommations reste inchangé.

La gratuité pour les adhérents 2020 est évaluée à 1 500 € mais il est déjà convenu que certaines fédérations ou organes déconcentrés accorderont une ristourne sur le prix des licences pour 2021 et il est aussi convenu de reconduire cette mesure en 2022 si la situation perdure car il est vital pour nous que nos fédérations sportives survivent.

Point N° 3: État des finances de l'Association et des activités sportives.

Le Président présente cet état.

Depuis le début de l'exercice le 1er Novembre 2020 la caisse centrale du GCL hors les comptabilités des activités sportives fédérées enregistre des recettes qui s'élèvent à 3 052,46 € et des dépenses qui s'élèvent à 913,44 € soit un excédent de 2 139,02 € qui cumulé avec le solde laisse une disponibilité de 4 187,97 €.

L'activité Pétanque et Jeu Provençal Compétition a enregistré des recettes pour 121,22 € et des dépenses pour 491,22 € dégageant un déficit de 370,00 € qui cumulé au solde laisse une disponibilité de 1 006,48 €.

L'activité Sport-Boules Compétition a enregistré des recettes pour 709,00 € et des dépenses pour 754,15 € entraînant un déficit de 45,16 € qui cumulé au solde laisse une disponibilité de 1 108,50 €.

Les assurances 2021 et le reliquat des autres charges 2020 dont l'EDF 7,49 € ont été acquittés.

Pour rappel le montant du Fonds de réserve est de 4 000 €.

En ce qui concerne les activités fédérées toutes les licences 2021 ainsi que les affiliations sont réglées, il reste juste le solde du CD88 Pétanque demandé en fin de saison courant octobre.

Point N° 4: Demande de subventions aux divers organismes et collectivités.

Le Président informe que le Conseil Municipal de RAMONCHAMP a octroyé une subvention de 100 € au GCL pour participation de Daniel REDOUTE au nettoyage de Printemps en 2019 (Echo des Vosges du 24 décembre 2020).

Il indique que les dossiers de demandes de subventions aux collectivités locales ont été ou seront déposés prochainement dans chaque mairie.

Il a été demandé à la commune du THILLOT de reconduire le même montant que celui de 2020 à savoir 5 000 €, le dossier a été déposé cette semaine.

Pour RAMONCHAMP et RUPT SUR MOSELLE les dossiers des demandes seront déposés prochainement.

Les dossiers pour le Conseil Départemental doivent être déposés numériquement pour le 31 janvier 2021, il a été convenu de demander 400 € pour la Pétanque et 700 € pour le Sport-Boules.

Le Président évoque comme à chaque fois le mécénat d'entreprise qui permet au donateur de récupérer par le biais de la déduction d'impôt 60% de la somme allouée, la secrétaire Brigitte RAMPAZZO centralisera les coordonnées des éventuels donateurs que chaque adhérent pourra lui signaler et se chargera des diverses formalités.

La demande pour le Crédit Agricole a été remise ce jour à Madame Marise THIEBAUTGEORGES et celle pour le Crédit Mutuel dont le dossier sera demandé par la secrétaire sera transmis courant janvier 2021.

Point N° 5: Point sur les diverses activités.

L'interdiction de pratiquer nos activités étant toujours d'actualité le Conseil d'Administration donne carte blanche au Président pour préparer la reprise et avertir chacun, celui-ci encourage à consulter régulièrement le site du GCL.

Point N° 6: Programme des manifestations organisées au GCL.

Pour la Pétanque et Jeu Provençal Compétition des demandes d'organisation de journée CDC Open et CDC Vétérans ont été déposées auprès du CD88.

Les dates des manifestations prévues réservées aux joueurs licenciés sont les suivantes sous réserves:

PETANQUE:

Samedi 9 Janvier 14H Souvenir Philippe FRANCOIS 8 doublettes sur invitations.

Samedi 23 Janvier 14H Souvenir Marcelle GALMICHE 8 doublettes sur invitations.

Samedi 6 Février 14H Souvenir Mario RAMPAZZO 8 doublettes sur invitations.

Samedi 20 Février 14H Souvenir Armelle RICHARD 8 doublettes sur invitations.

Samedi 6 Mars 14H Souvenir Gilbert VERNIER 8 doublettes sur invitations.

Samedi 30 Octobre 14H Souvenir Maurice PERRIN 8 doublettes sur invitations.

Samedi 13 Novembre 14H Souvenir Jean BRAGA 8 doublettes sur invitations.

Samedi 27 Novembre 14H Souvenir Gaétan BIGARE 8 doublettes sur invitations.

Samedi 11 Décembre 14H Souvenir Christophe HUMBERT 8 doublettes sur invitations.

SPORT-BOULES:

Jeudi 8 Juillet 9H 8ème Challenge Pierre POIGNET Concours Loisir (+ de 50ans) 16 quadrettes.

Dimanche 1er Août 9H Challenge de la Ville du THILLOT Concours 32 doubles.

Dimanche 19 Septembre 9H Challenge des Mynes du THILLOT Concours 16 quadrettes.

Le calendrier des animations Pétanque réservés aux adhérents et invités sera établi par le Président comme il en a été décidé.

Point N° 7: Travaux à envisager.

Il n'y a pas de gros travaux en perspective seulement la remise en état de l'éclairage des bouledromes de Pétanque et de Boules Lyonnaises à la charge des activités concernées, dépenses non chiffrées.

La réalisation de 4 portes boules pour 807,40 € (Devis SARL VUILLEMARD) à la charge de l'activité Sport-Boules, une demande de subvention au Conseil Départemental est prévue.

Point N° 8: Questions diverses.

La date de l'Assemblée Générale 2021 est fixée au Dimanche 19 Décembre.

Pour le repas d'après Assemblée si les conditions sont de nouveau normales il se fera au THILLOT chez Marise et Philippe THIEBAUTGEORGES, la Secrétaire Brigitte RAMPAZZO est chargée des démarches.

Le restaurant du CHATELET à FERDRUPT a été choisi pour 2022.

Le Président lève la séance à 11H40 en souhaitant malgré le climat morose de Bonnes Fêtes de Fin d'Année à tous.